FEDIL

Press Release - 28/04/2026

TRANSITION À LA PRÉSIDENCE DANS UN CONTEXTE ÉCONOMIQUE SOUS TENSION

Luxembourg, le 27 avril 2026 – **L'Assemblée générale de la FEDIL se tient ce 27 avril 2026 pour approuver notamment le rapport d'activité et les comptes de l'exercice 2025. L'AG 2026 marque aussi la prise de fonction d'Alex Schumann qui, en tant que nouveau président de la FEDIL, succède à Georges Rassel.**

UNE MOBILISATION RENFORCÉE FACE AUX DÉFIS ÉCONOMIQUES ET GÉOPOLITIQUES

Dans un contexte international marqué par des incertitudes géopolitiques persistantes, des tensions commerciales et une évolution rapide des cadres d'échanges influençant directement les chaînes de valeur, la FEDIL a renforcé ses compétences et son action en matière de commerce et de relations internationales. L'année 2025 a confirmé sa capacité à se positionner au cœur des grands enjeux économiques, notamment à travers le suivi étroit des initiatives politiques européennes et des négociations d'accords commerciaux. Depuis début 2026, la guerre en Iran continue de faire l'objet d'une attention particulière, tant pour ses impacts sur les coûts de l'énergie et des matières premières que pour la préparation de réponses politiques adaptées. Dans ce contexte, la FEDIL salue l'annonce d'une réunion Tripartite à venir, estimant que ce rendez-vous devra se concentrer sur la crise actuelle et ses implications pour les personnes et les entreprises. Ce sera probablement une dernière chance pour préserver le modèle du dialogue social luxembourgeois.

Face à la dégradation de la compétitivité européenne, la FEDIL appelle à une accélération de l'agenda en faveur de mesures concrètes, urgentes et cohérentes. Compte tenu des risques liés à une surenchère normative, la FEDIL a poursuivi son engagement en faveur d'une régulation praticable. Les paquets Omnibus européens, destinés à corriger et harmoniser plusieurs textes relatifs à la durabilité, aux obligations de reporting et au digital, ont fait l'objet d'un suivi intensif. Des avancées significatives ont été obtenues afin d'assurer une application plus raisonnable des exigences européennes, en ligne avec

l'objectif de défendre une Europe compétitive et adaptée aux réalités opérationnelles des entreprises.

Parallèlement, la digitalisation et l'innovation ont continué de transformer les modèles économiques. L'émergence accélérée de l'intelligence artificielle, les enjeux de cybersécurité et l'évolution des compétences ont occupé une place centrale. À travers sa position sur une stratégie d'IA pour un Luxembourg compétitif et résilient, la réalisation d'une enquête sur l'adoption de l'IA et de l'IA générative dans l'industrie ainsi que le lancement des Luxembourg AI Excellence Awards, la FEDIL s'est affirmée comme un interlocuteur de référence. Elle a également suivi de près les initiatives européennes encadrant les technologies numériques ainsi que leur transposition, en plaidant pour une approche pragmatique évitant la surcharge administrative.

L'énergie est restée un pilier majeur. Malgré une détente relative en fin d'année 2025, l'écart de coût avec les concurrents internationaux demeure un défi stratégique. La FEDIL s'est engagée dans le dialogue national pour améliorer la compétitivité énergétique, saluant notamment la décision du Parlement d'intervenir sur le réseau électrique national. Elle a également poursuivi ses travaux sur le système d'échange de quotas d'émission et sur le mécanisme CBAM, en défendant une approche plus équitable.

Enfin, les relations de travail ont été rythmées par les tables rondes sociales et les réunions du CPTE, au sein de la délégation de l'UEL. Dans un contexte de débats sur le droit du travail et les pensions, la FEDIL a poursuivi son action en faveur d'une modernisation durable du cadre social, essentielle pour préserver l'attractivité et la compétitivité du pays.

LE PROGRAMME DE TRAVAIL DU NOUVEAU PRÉSIDENT

Dans la continuité de ce bilan, le nouveau président de la FEDIL, Alex Schumann, axe son mandat sur la simplification, la productivité et les partenariats, avec trois priorités : investissement industriel, ressources humaines et position internationale du Luxembourg.

La première priorité consiste à permettre et accélérer l'investissement industriel ainsi que le déploiement des nouvelles technologies. Le constat est clair : sans capacité d'investir, il n'y a ni transformation, ni décarbonation, ni digitalisation. Or, les entreprises se heurtent encore à des contraintes majeures, qu'il s'agisse de la disponibilité des terrains, d'une gestion fragmentée des zones d'activité ou de procédures d'autorisation longues et complexes. La FEDIL plaide ainsi pour une approche plus proactive et mieux coordonnée, fondée sur une réduction drastique des délais, une planification renforcée, des zones d'activité conçues comme de véritables plateformes de performance et des processus d'autorisation simplifiés, incluant des parcours standardisés, un guichet de coordination et des délais transparents. En parallèle, l'adoption de technologies modernes – automatisation, intelligence artificielle, jumeaux numériques – suppose des infrastructures robustes, notamment en matière de connectivité et d'énergie compétitive, ainsi que des dispositifs de soutien simples et prévisibles. La question du financement et la compétitivité du cadre fiscal national y jouent un rôle essentiel.

La deuxième priorité porte sur les talents et l'organisation du travail. Dans un contexte de transformations rapides, la disponibilité des compétences reste un enjeu majeur, tant en matière de recrutement que d'attractivité des métiers et de formation continue. À cet égard, la FEDIL souligne également les déséquilibres croissants sur le marché du travail, notamment liés à la concurrence exercée par le secteur public, dont les besoins en main-d'œuvre

progressent rapidement. Elle encourage dès lors une accélération de la digitalisation et de l'automatisation au sein de l'État, afin d'améliorer la productivité et de contenir cette pression. Par ailleurs, les défis liés au temps de travail effectif continuent de peser sur l'organisation des entreprises. Le président appelle à une évolution du cadre du travail vers davantage de flexibilité et de clarté. La simplification des règles, notamment dans la mise en œuvre des textes européens, constitue ici un levier essentiel. Finalement, la question du logement est identifiée comme un facteur déterminant pour attirer et retenir les talents.

Enfin, la troisième priorité vise à renforcer la position du Luxembourg dans les chaînes de valeur européennes et mondiales. Dans un environnement économique ouvert mais plus fragmenté, les entreprises doivent pouvoir s'appuyer sur des conditions-cadres favorables, notamment en matière d'énergie, de digital et de commerce international. La transition énergétique devra reposer sur un équilibre entre sécurité d'approvisionnement, prix compétitifs et trajectoires de décarbonation réalistes. Sur le plan numérique, la FEDIL défendra une réglementation proportionnée, tout en soutenant les initiatives liées à la souveraineté technologique. Elle continuera également à promouvoir des accords commerciaux favorisant l'accès aux marchés et la sécurisation des approvisionnements, tout en veillant à une mise en œuvre pragmatique des nouvelles exigences en matière de durabilité.

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

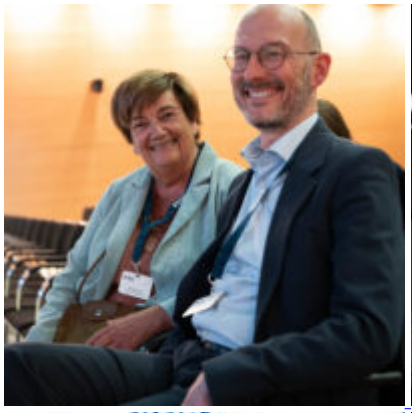
Georges Rassel quitte le Conseil d'administration de la FEDIL qui le remercie de ses efforts et pour son engagement au profit de la cause industrielle, notamment pendant la durée de sa présidence.

Par ailleurs, l'Assemblée générale a élu au Conseil d'administration Raymond Ackermann, Administrateur délégué d'Accumalux S.A., et Isabelle Dennewald, Directrice générale adjointe de Contern S.A.

PHOTOS








MOT DE BIENVENUE
Georges Rassel, président


38


FEDIL



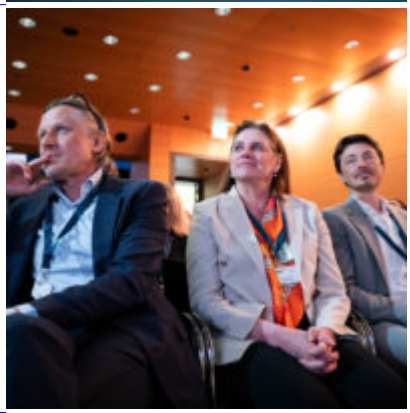

FEDIL









FEDIL

FEDIL


EDIL











FED


FE


FEDI

FEDIL




FEDIL

FEDIL

EDIL

FEDIL









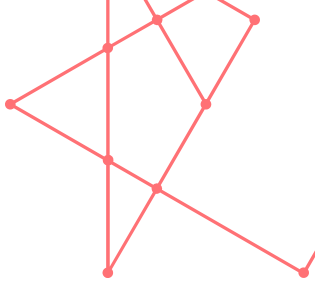


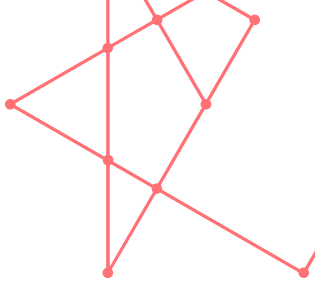












CONTACT DE PRESSE FEDIL

Laurence Kayl

laurence.kayl@fedil.lu

+352 43 53 66-617